

AMANITA SUBMEMBRANACEA (Bon) Gröger



planche de Jean Vialard

AUTORITÉS

Bon, 1975, Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon, 44 (6) : 176, Amanitopsis submembranacea
Gröger, 1979, Boletus (3) 2 : 27, Amanita submembranacea

BIBLIOGRAPHIE

- Bertault, 1980, Bulletin de la Société mycologique de France, 96-1 : 280
Bon, 1975, Bulletin de la Société linnéenne de Lyon n° 1975-6 : 173
Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 294
Breitenbach & Kränzlin, 1995, Champignons de Suisse, 4: 143
Cetto, 1987, I Funghi dal vero, 5 : 1999
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 824
Eyssartier & Roux, 2017, Le guide des champignons : 294
Fraiture, 1993, Amanitopsis d'Europe : 44
Galli, 2001, Le Amanite : 98
Garcin, 1984, Les Amanites européennes : 231
Moser, 1978, Kleine Kryptogamenflora (traduction française) : 407
Romagnesi, 1992, Bulletin de la Société Mycologique de France, 108-2 : 75
Roux, 2006, Mille et un champignons : 937
Traverso, 1998, Il genere Amanita in Italia : 67

ICONOGRAPHIE

- Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 295
Breitenbach & Kränzlin, 1995, Champignons de Suisse, 4: 143
Cetto, 1987, I Funghi dal vero, 5 : 1999
Cipolione, 1997, Rivista di Micologia, XL : 315
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 824
Eyssartier & Roux, 2017, Le guide des champignons : 295
Galli, 2001, Le Amanite : 98 à 101
Merlo & Traverso, 1983, Le Amanite : 48
Roux, 2006, Mille et un champignons : 937
Traverso, 1998, Il genere Amanita in Italia : 67

OBSERVATIONS

Espèce des pessières de montagne, bien caractérisée par la couleur du chapeau brun jaune nuancé d'olive, par sa robustesse et surtout par sa volve semi-membraneuse généralement déchirée sur le chapeau en un seul lambeau.

Signalée dans tous les massifs grenoblois, dès le mois de juin, surtout dans Belledonne et dans le Taillefer, entre 1000 m. et 1700 m. d'altitude, sous épicéas.

Amanita submembranacea se distingue de *A. ceciliae* (= *A. inaurata*) par sa taille plus modeste et par sa volve non pulvérulente.

Proche également de *Amanita umbrinolutea* par la couleur du chapeau, elle s'en sépare par sa volve non franchement membraneuse et composée pour partie de sphérocytes, ainsi que par l'absence de zone marginale du chapeau.

DESCRIPTION

Chapeau de 6 - 10 cm de diamètre, campanulé au début puis convexe à plan-convexe, obtusément mamelonné, gris-brun à brun olive ou brun rougeâtre, avec des tons ocrés ou cuivrés, plus pâle vers la marge, lisse et brillant, orné d'une ou de plusieurs plaques grisâtres.

Marge longuement striée-cannelée, non franchement zonée à la limite des stries.

Lames peu serrées, libres, larges, d'un blanc sordide, brun gris avec l'âge.

Arête un peu floconneuse.

Stipe subégal ou à sommet un peu élargi, cassant, blanchâtre en haut, devenant gris jaunâtre vers le bas, +/- pelucheux dans la moitié inférieure, parfois vaguement zébré, creux jusque dans le bulbe.

Volve submembraneuse à membraneuse, lobée, gris souris, comportant de nombreuses sphérocytes.

Chair blanche, immuable, épaisse au centre du chapeau.

Odeur subnulle.

Saveur douce, de noisette.

Habitat sur sols acides, surtout sous conifères, en montagne.

Spores non amyloïdes, lisses, hyalines, arrondies à légèrement allongées, de 9 à 12 μ .

Sporée blanche.

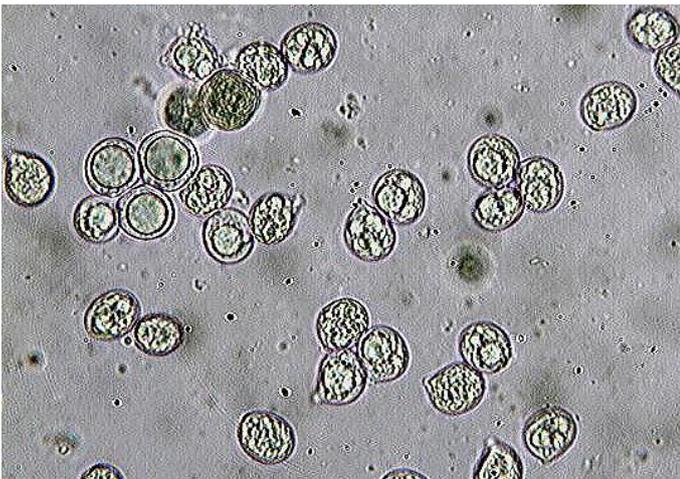
Cellules marginales clavées à vésiculeuses, faciles à confondre avec les basidioles.

Structure de la volve essentiellement constituée de sphérocytes mêlées de cellules hyphoïdes.

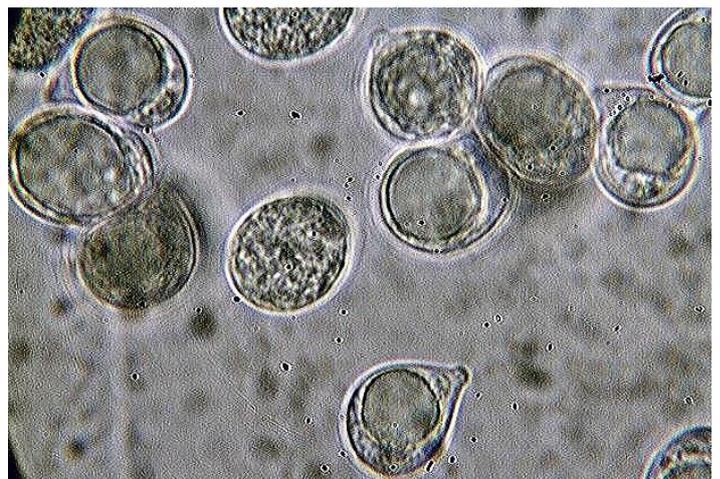
Cuticule constituée d'hyphes allongées et +/- enchevêtrées ou parallèles, non bouclées, larges de 3 à 6 μ .

Pigment pariétal brun.

MICROSCOPIE (R.G.)



Spores x 400 (dans l'eau)



Spores x 1000 (dans l'eau)



cellules marginales et basidioles x 400 (dans la phloxine)



baside et basidioles (dans la phloxine)



structure de la volve x 400 (dans le congo)



structure de la cuticule x 400 (dans l'eau)